

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Version du 22 novembre 2018

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	CHAMP D'APPLICATION	1
ARTICLE 2.	DEFINITIONS.....	2
ARTICLE 3.	OBJET	2
ARTICLE 4.	COMMANDE DE SERVICES	2
ARTICLE 5.	COMPTE CLIENT	3
ARTICLE 6.	SUPPORT CONTINEW.....	3
ARTICLE 7.	EFFET ET DUREE DES SERVICES	3
ARTICLE 8.	ENGAGEMENT DE CONTINEW	4
ARTICLE 9.	DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA PRESTATION	4
ARTICLE 10.	RESPONSABILITE	4
ARTICLE 11.	CONDITIONS FINANCIERES	5
ARTICLE 12.	CONFIDENTIALITE	6
ARTICLE 13.	PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	7
ARTICLE 14.	COMPORTEMENT LOYAL ET DE BONNE FOI	7
ARTICLE 15.	REFERENCES.....	7
ARTICLE 16.	DONNEES PERSONNELLES.....	8
ARTICLE 17.	COMPETENCE JURIDICTIONNELLE ET LOI APPLICABLE	8

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions générales de services (CGS) ont pour objet de définir les conditions de mise à disposition et d'utilisation des Services de CONTINEW. Elles forment, avec l'ensemble des documents auxquels elles font références et les éventuelles Conditions Particulières de Service applicables, un contrat (ci-après désigné le « CONTRAT ») conclu entre CONTINEW SAS, société française, domiciliée 16 boulevard de Valmy 42300 Roanne, et inscrite au RCS de Roanne au numéro 503 809 147 00013 (ci-après désigné « CONTINEW »), et toute personne, société, groupement, association et entreprise libérale établi en France ou en Europe (ci-après désigné le « CLIENT ») pouvant justifier d'un moyen de paiement en Euros et créant un Compte Client sur le site internet de CONTINEW.

La souscription à un contrat relatif à une prestation à accomplir par CONTINEW emporte l'adhésion entière et sans réserve des présentes Conditions générales de services, celles-ci annulant et remplaçant tout éventuel accord antérieur.

ARTICLE 2. DEFINITIONS

Dans les présentes CGS, les termes écrits en majuscules ou commençant par une majuscule auront la définition suivante :

« **CONTINEW** » est une société de prestation de services et de conseil en matière de mise sous séquestre, vérification, protection et sauvegarde des données critiques pour la continuité technologique des entreprises et des collectivités.

« **COMPTE CLIENT** » désigne la zone réservée au Client sur l'Espace Client.

« **ESPACE CLIENT** » désigne la plateforme de continuité de CONTINEW accessible depuis <https://continew.fr/continewexpress>. Cette plateforme permet d'enregistrer les paramètres nécessaires au bon déroulement de la PRESTATION.

« **PERIMETRE** » signifie le projet défini d'un commun accord entre le DEPOSANT et le BENEFICIAIRE qui bénéficient de la PRESTATION de CONTINEW et dont sont issus les PRODUITS et DOCUMENTS TECHNIQUES associés.

« **PRESTATION** » signifie l'ensemble des obligations mises à la charge de CONTINEW par la validation d'une Commande.

« **PRODUIT** » signifie les produits, développés ou modifiés, par le DEPOSANT et fournis au BENEFICIAIRE, compris dans le PERIMETRE, qu'ils soient ou non susceptibles de protection par le droit d'auteur ou par un brevet, et incluant notamment les éventuelles notices, rapports et manuels d'utilisation.

« **SERVICE** » désigne les services présentés sur le SITE et qui font l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles.

« **SITE** » désigne le site internet de CONTINEW accessible depuis <https://continew.fr>.

Les mots au pluriel peuvent s'entendre au singulier et réciproquement.

ARTICLE 3. OBJET

Le CLIENT fait appel aux compétences de CONTINEW afin qu'il tienne lieu de tiers de confiance technologique pour les besoins de la mise sous séquestre de données. Cette mise sous séquestre aura pour effet de :

- Pour le DEPOSANT : accepter un CONTRAT DE SEQUESTRE avec des clauses libératoires validées, désigner des BENEFICIAIRES du contrat, réaliser des dépôts de documents numériques ;
- Pour le BENEFICIAIRE : faire valoir ses droits d'accès aux sources en cas de survenue de clause libératoire.

ARTICLE 4. COMMANDE DE SERVICES

A compter de l'activation de son Compte Client par CONTINEW, le Client peut commander des SERVICES (ci-après désigné la « Commande »). Les Commandes peuvent être passées depuis la plateforme CONTINEW Express. Le Client est seul responsable de la gestion de son Compte Client et des moyens d'authentification (tels qu'identifiants, mots de passe, etc.) qui y sont associés. Toute Commande de SERVICES réalisée à partir du Compte Client est réputée être passée par le Client et engage ce dernier. Les SERVICES sont mis à disposition uniquement après réception par CONTINEW du paiement du Client. Il appartient au Client de s'assurer que les conditions de mise à disposition des SERVICES commandés sont conformes à ses besoins.

La Commande est effectuée depuis l'Espace Client et fait l'objet d'un devis en ligne. La Commande devient effective dès lors que le déposant a validé son règlement par Carte Bancaire. CONTINEW émet la facture au CLIENT par email, cette même facture est également accessible depuis la liste des factures présente sur l'Espace Client.

La Commande est un élément contractuel indissociable des présentes Conditions générales de services.

Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'une nouvelle Commande.

ARTICLE 5. COMPTE CLIENT

5.1 Compte Client

Pour pouvoir commander les Services de CONTINEW, le Client doit disposer d'un Compte Client valide. Le Client crée son Compte Client en ligne sur l'Espace Client de CONTINEW. Le Client fournit toutes les informations requises (notamment email, identité, coordonnées, informations bancaires, etc.) et s'engage à ce que l'ensemble des informations ainsi fournies soient exactes et mises à jour pendant toute la durée du Contrat. Lorsque le Compte Client est créé et utilisé par une personne agissant au nom et pour le compte du Client, elle déclare et garantit à CONTINEW avoir le pouvoir et la capacité nécessaires pour représenter et engager le Client dans les conditions prévues au Contrat.

5.2 Vérification et activation du Compte Client

CONTINEW se réserve le droit de contrôler l'exactitude des informations communiquées par ou pour le compte du Client avant l'activation de son Compte ainsi qu'à tout moment en cours de Contrat. CONTINEW se réserve le droit de ne pas activer ou de désactiver le Compte Client en cas d'information incomplète, erronée ou frauduleuse.

ARTICLE 6. SUPPORT CONTINEW

CONTINEW met en place un service d'assistance technique et commerciale pour les anomalies relatives aux SERVICES et consistant à assister, conseiller et traiter les demandes du CLIENT à partir d'un support en ligne ou par téléphone.

Dans un tel cas, il appartient au CLIENT de contacter les équipes support de CONTINEW.

ARTICLE 7. EFFET ET DUREE DES SERVICES

7.1 Entrée en vigueur

Toute souscription d'un abonnement aux SERVICES proposée sur l'Espace Client suppose la consultation et l'acceptation préalable de ces CGS. Le Client indique son acceptation des CGS, en cochant la case "J'accepte les CGS". Les présentes CGS prennent effet à compter de leur validation et durent tant que le CLIENT poursuit son abonnement au titre de la PRESTATION.

7.2 Renouvellement

Elles se renouvellent automatiquement à la fin de cette période d'un an par tacite reconduction, pour une période identique à la période initiale.

7.3 Modification

CONTINEW peut à tout moment et de plein droit modifier les présentes Conditions générales de services. Concernant les Services en cours d'utilisation, le Client est notifié par email et sur son Compte Client de toute modification des Conditions de service en vigueur.

7.4 Désinscription

Le DEPOSANT peut demander à CONTINEW sa désinscription de son Compte Client par messagerie tant qu'aucune PRESTATION en cours ne lui impose de respecter ses obligations mentionnées dans le « Contrat de séquestre ». Dans le cas où le DEPOSANT et le BENEFICIAIRE ont une PRESTATION en cours, les conditions de résiliation sont précisées sur le « Contrat de séquestre ».

La résiliation du Compte Client n'implique en aucune manière la fin des obligations prévoyant une durée spécifique ou celles ayant vocation à lui survivre, notamment les obligations de confidentialité, qui continueront à produire leurs pleins effets juridiques.

7.5 Résiliation pour manquement

En cas d'utilisation malveillante, illicite ou frauduleuse des Services, ou d'utilisation faite en violation des droits d'un tiers, CONTINEW peut, de plein droit, résilier les Services concernés ou le Contrat dans son intégralité, par courriel et sans mise en demeure préalable. Le présent paragraphe ne remet pas en cause le droit pour CONTINEW de suspendre ou d'interrompre les Services dans les conditions prévues au Contrat, notamment en cas de non-respect des Conditions Générales de Services en vigueur. Les résiliations pour manquement sont sans préjudice des dommages et intérêts éventuels pouvant être réclamés à la Partie défaillante.

ARTICLE 8. ENGAGEMENT DE CONTINEW

8.1 Obligations générales

CONTINEW s'engage à réaliser ses PRESTATIONS conformément à l'état de l'art en utilisant des solutions technologiques respectant les standards internationaux du marché.

CONTINEW s'engage :

- a/ à mettre en œuvre les mesures de confidentialité et de sécurité forte, de sauvegarde des données définies dans le Descriptif Technique de la PRESTATION à l'Article 9.
- b/ à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour fournir l'accès à l'Espace Client et au SERVICE.

8.2 Limite des engagements de CONTINEW

CONTINEW ne garantit en aucun cas la qualité des éléments déposés et leur conformité aux stipulations du contrat entre le DEPOSANT et le BENEFICIAIRE.

De plus CONTINEW ne s'engage en aucune manière dans le cas de violation des engagements du CLIENT concernant la Propriété Intellectuelle des biens contenus dans les DOCUMENTS TECHNIQUES.

ARTICLE 9. DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA PRESTATION

CONTINEW réalise pour cette étape les activités suivantes :

- Ouvrir l'Espace Client au DEPOSANT
- Collecter les données déposées
- Assurer l'authentification forte des données
- Créer les coffres forts électroniques (enveloppes sécurisées) et les signatures des données inspectées
- Créer les supports nécessaires
- Organiser le stockage non-connecté (off-line) en deux environnements hautement sécurisés et distincts en France.
- Emettre le certificat de dépôt de continuité à destination du DEPOSANT et de chaque BENEFICIAIRE.
- Alerter le DEPOSANT aux dates anniversaires pour assurer les mises à jour du dépôt.

L'Espace Client est un instrument logiciel fourni en l'état au CLIENT, permettant de mettre en place simplement et rapidement un CONTRAT DE SEQUESTRE.

ARTICLE 10. RESPONSABILITE

10.1 Responsabilité de CONTINEW

CONTINEW est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

Le Client déclare être informé des contraintes et des limites des réseaux Internet et ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité de CONTINEW au titre de dysfonctionnements dans l'accès aux Services, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages des Services, de l'inaccessibilité temporaire ou définitive des Services ou de l'utilisation frauduleuse par des Clients ou des tiers du Site.

La responsabilité de CONTINEW ne saurait davantage être engagée :

- en cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit ou d'un évènement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil, y compris, mais sans y être limités, des évènements imprévisibles tels que grèves, arrêts de travail, troubles sociaux, fermetures d'usines, inondations, incendies, défaut de production ou de transport non-consécutif à son fait personnel, rupture d'approvisionnement, guerres, émeutes, insurrections et plus généralement toute circonstance ou évènement empêchant la Société d'exécuter convenablement ses obligations ;
- dans le cas où les informations, données, instructions, directives, matériels ou supports communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- dans le cas où certains services ou fonctionnalités ne seraient pas accessibles sur le Site en raison d'une désactivation par un Client des cookies via l'interface du logiciel de navigation ;

- dans le cas où les fonctionnalités du Site s'avèreraient incompatibles avec certains équipements et/ou fonctionnalités du matériel informatique d'un Client.

Le Client est par ailleurs responsable des contenus et informations importés, stockés et/ou publiés sur le Site et s'engage à n'employer aucune mesure technique de nature à permettre le contournement des mesures techniques de protection mises en place par CONTINEW en vue d'éviter toute utilisation frauduleuse du Site et des Services.

La responsabilité de CONTINEW ne peut être engagée qu'à partir du règlement intégral de la Commande. En l'absence de Commande, le Client prend sous sa seule responsabilité l'ensemble des mesures de nature à assurer l'intégrité et la sauvegarde de l'ensemble de ses données, fichiers et documents et renonce à rechercher la responsabilité de CONTINEW en cas de dommages survenus aux données, fichiers ou à tout autre document qu'il aurait pu confier à CONTINEW dans le cadre de l'utilisation du Site et/ou des Services.

Plus généralement, chaque Client s'engage par ailleurs à garantir CONTINEW de toute réclamation, revendication, ou opposition et plus généralement de toute procédure qui serait formée à son encontre à raison de l'utilisation qui aurait été faite par le Client du Site ou des Services.

En l'absence de Commande, CONTINEW n'encourt aucune responsabilité au titre de tous dommages ou préjudices indirects ou immatériels tels que préjudice financier, perte de chance, perte de profit, perte de contrat, perte de commande, perte de clientèle, perte d'exploitation, préjudice ou trouble commercial ou préjudice d'image, qui pourraient résulter de la fourniture défectueuse ou de l'absence de fourniture des Services.

La responsabilité de CONTINEW ne peut excéder un montant égal au prix hors taxes perçu auprès du Client au titre de la fourniture des Services au cours des douze (12) derniers mois.

Conformément aux dispositions de l'article 2254 du Code Civil, toute action judiciaire d'un Client à l'égard de CONTINEW est atteinte par la prescription à l'expiration d'une durée d'un (1) an suivant la date à laquelle le Client concerné a eu connaissance ou est présumé avoir eu connaissance du fait dommageable.

10.2 Responsabilité du Client

Chaque Client s'engage à accéder et utiliser le Site et les Services de manière loyale et conformément aux lois en vigueur et aux présentes Conditions Générales.

Les données et informations communiquées ou mises en ligne par le Client devront être exactes, sincères et loyales et seront communiquées sous sa seule responsabilité.

Plus généralement, le Client s'engage à :

- s'assurer du respect, en toutes circonstances, des obligations légales, sociales, administratives et fiscales applicables à son statut de professionnel ;
- ne pas modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit de CONTINEW ;
- verser le prix des Services dans les conditions prévues aux présentes ;
- ne pas diffuser de contenu illicite ou ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre la circulation normale des données de l'Espace Client ;
- signaler immédiatement à CONTINEW toute difficulté, réserve ou tout litige survenu au cours de l'exécution des Services ou toute utilisation anormale, abusive ou frauduleuse du Site dont il aurait connaissance.

Dans l'hypothèse où un Client serait responsable d'une infraction à la législation en vigueur ou d'une atteinte aux droits des tiers, CONTINEW se réserve le droit de fournir, à la demande de toute autorité légitime (juridiction, autorité administrative, services de police), tous renseignements permettant ou facilitant l'identification du Client contrevenant.

ARTICLE 11. CONDITIONS FINANCIERES

11.1 Tarifs

Le montant des prestations de CONTINEW est défini dans la zone « Mon Panier » présente sur l'Espace Client.

11.2 Modalités de paiement

Le CLIENT est seul responsable du paiement des SERVICES. Il s'engage à enregistrer un moyen de paiement valide dans son Compte Client, et à disposer des fonds nécessaires au paiement des SERVICES. Les prix sont dus dans leur intégralité, le CLIENT ne pouvant prétendre à aucun remboursement en cas de non-utilisation, utilisation partielle, suspension ou arrêt de l'utilisation des Services avant la fin de la Période d'utilisation. Ceci est sans préjudice de la possibilité pour le Client d'engager la responsabilité de CONTINEW dans les conditions prévues à l'article « Responsabilité »

Les factures sont envoyées par courrier électronique à l'adresse désignée par notre client et téléchargeable sur l'espace client. Les factures sont payables par carte bancaire, virement ou chèque bancaire.

11.2.1 Délai de règlement

CONTINEW établira une facture correspondant au montant des prestations facturables dans le respect du montant validé dans « Mon panier ». Les sommes dues sont payables comptant par le CLIENT. Aucun taux d'escompte n'est consenti.

11.2.2 Modalités de règlement

Le règlement se fera par carte bancaire sur le compte de CONTINEW, via la plateforme MONETICO Paiements. En cas de paiement de frais bancaires exceptionnels, CONTINEW se réserve la possibilité de refacturer le montant de ses frais au CLIENT ou de les compenser en majorant le montant de la facture qui en est à l'origine ou en majorant la suivante.

11.2.3 Renouvellement des Services

Les SERVICES font l'objet d'une tacite reconduction annuelle. Cette reconduction annuelle appelée « GESTION ACTIVE » fait l'objet d'une facturation spécifique accessible depuis l'Espace Client. Le CLIENT est informé par CONTINEW d'une facture correspondant à la Gestion Active en attente de règlement à partir de la date de paiement de la Commande + 10 mois puis tous les 15 jours jusqu'à la date anniversaire du CONTRAT DE SEQUESTRE + 1 an.

CONTINEW se réserve le droit de mettre fin à un renouvellement, notamment en cas de disparition du SERVICE avec un délai de préavis raisonnable.

11.3 Défaut de paiement

11.3.1 Pénalité de retard

En cas de retard de paiement CONTINEW aura le droit de réclamer une pénalité de retard calculée par application d'un taux d'intérêt de retard égal à trois fois le taux annuel de l'intérêt légal et calculé à partir de la date d'échéance ;

Cette mise en demeure entraîne en outre :

- l'exigibilité immédiate de la totalité des créances en cours ;
- l'exigibilité de remboursement de tout frais judiciaire et extrajudiciaire éventuels.

Le cas échéant, si aucun règlement n'est effectué dans un délai de 20 jour calendaire, CONTINEW se réserve le droit d'informer les personnes habilitées chez le DEPOSANT et les BENEFICIAIRES de la fin de l'abonnement et des mises à jour de dépôt associées.

11.3.2 Déduction – compensation

Toutes déductions et/ou compensations sont expressément exclues, sauf accord écrit et préalable de CONTINEW.

11.4 Preuve des transactions

Les données enregistrées par le système de paiement utilisé et choisi par CONTINEW (établissement bancaire ou autre), constituent la preuve de l'ensemble des transactions financières passées par CONTINEW, le Client et ledit établissement (ou autre organisme).

ARTICLE 12. CONFIDENTIALITE

12.1 Engagement de confidentialité

Les Parties s'engagent, à titre de clause de confidentialité, pendant toute la durée des présentes CGS et pendant une durée de 5 (cinq) années après son expiration, pour quelque cause que ce soit, à la confidentialité la plus totale, en s'interdisant de divulguer, directement ou indirectement, quelque information, connaissance ou savoir-faire que ce soient concernant les autres cocontractants et ses modalités de fonctionnement, auxquels elles auraient pu avoir accès dans le cadre de l'exécution du présent contrat (ci-après « l'Information »).

Les Parties ne seront pas soumises à l'obligation de confidentialité et ne seront soumises à aucune restriction concernant l'Information si elles apportent la preuve tangible et à une date certaine :

- a) que l'Information est tombée dans le domaine public préalablement à sa divulgation, ou ;

- b) que l'utilisation ou la divulgation a été expressément autorisée par écrit par l'autre Partie, ou ;
- c) qu'elle s'est contentée de faire état de l'existence des présentes CGS.

12.2 Les Parties s'engagent en outre :

- a) à n'utiliser l'Information que pour les seuls besoins de l'objet du contrat, et directement ou indirectement à aucune autre fin,
- b) à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de sa personne, société-mère, filiales et sous-traitants éventuels, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature qui lui sont communiquées comme telles par l'autre partie pendant l'exécution du présent contrat ;
- c) à limiter la divulgation de l'Information aux seuls salariés et dirigeants qui ont besoin de la connaître pour les besoins de l'exécution des PRESTATIONS, sous la condition que ceux-ci soient soumis par un accord valable et écrit à une obligation de confidentialité dont les termes devront être au moins aussi contraignants que ceux du présent contrat ;
- d) à ne pas essayer d'échapper à ses obligations découlant du présent contrat en combinant une partie de l'Information avec des informations dérivées d'une source ou d'autres sources de manière à justifier l'utilisation de l'Information à ses propres fins.

12.3 Mesures préventives

Pour préserver la confidentialité et limiter l'utilisation de tout ou partie de l'Information, les Parties devront :

- a) tenir l'Information à l'écart de tous leurs propres documents et autres dossiers,
- b) informer chacun de leurs salariés auxquels l'Information est communiquée du caractère confidentiel de cette Information et des obligations leur incombant.
- c) de ne faire de doubles de l'Information que dans la mesure où cela est strictement nécessaire à la réalisation des PRESTATIONS.
- d) en cas de doute et avant toute divulgation à un tiers, faire valider le contenu des informations transmises à l'autre Partie.

ARTICLE 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

CONTINEW concède au CLIENT un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'accès à l'Espace Client, pour son propre compte et afin de lui permettre de commander les SERVICES, pendant toute la durée des CGS et pour le monde entier.

CONTINEW est et demeure titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur l'Espace Client, les Services, et la Documentation, les CGS n'opérant, hormis les droits concédés au présent article, aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au bénéfice du CLIENT.

Aucune cession, licence, concession, droit de propriété intellectuelle, à quelque titre que ce soit, n'est accordé sur l'Espace Client.

Le CLIENT reconnaît que la structure, l'organisation et le code source des SERVICES, du SITE et de l'Espace Client constituent d'importants secrets de fabrication de CONTINEW.

ARTICLE 14. COMPORTEMENT LOYAL ET DE BONNE FOI

Les Parties s'engagent à toujours se comporter l'une vis-à-vis de l'autre comme un partenaire loyal et de bonne foi, et notamment, à porter sans délai à leur connaissance respective tout différend ou toute difficulté qu'elles pourraient rencontrer dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 15. REFERENCES

Toute mention par CONTINEW du Client, ainsi que toute autre utilisation de ses signes distinctifs (logos, marques, etc.) notamment dans le cadre de manifestations publiques, publicités, colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, ou sur ses documents commerciaux, ses plaquettes, ou sur le Site de CONTINEW, est soumise à accord préalable du Client.

ARTICLE 16. DONNEES PERSONNELLES

16.1 Respect de la réglementation applicable

CONTINEW s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004-801 du 6 août 2004, ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), à compter de sa date d'application.

16.2 Traitement réalisé pour le Client

La création d'un Compte Client par un utilisateur suppose la collecte et le traitement automatisé par CONTINEW d'un certain nombre d'informations personnelles et de données de connexion nécessaires à la bonne utilisation des Services proposés par le Site et l'Espace Client. CONTINEW s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection de la vie privée eu égard au traitement automatisé dont les données personnelles collectées feront l'objet.

Le traitement automatisé des données à partir du Site a fait l'objet d'un enregistrement à la CNIL sous le numéro 1318042.

Les données personnelles sont collectées et utilisées par CONTINEW afin d'assurer la gestion des accès et des actions du Client aux Services proposés par le Site et par l'Espace Client et d'améliorer et de personnaliser les Services et la relation Client. Ces données personnelles permettent également à CONTINEW de s'assurer du respect de ses obligations légales et réglementaires et d'établir des statistiques, des mesures d'audience et d'effectuer des études de marché.

Sous réserve de son information préalable et de son absence d'opposition, tout référent d'un Client du Site est susceptible de recevoir des sollicitations, offres et messages promotionnels de CONTINEW uniquement à son adresse de courrier électronique.

Les données personnelles collectées par CONTINEW sont traitées et stockées chez l'hébergeur du Site identifié dans le préambule dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, tout référent d'un Client du Site dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès de CONTINEW.

16.3 Droit d'accès aux données

Le client peut demander à CONTINEW la communication des informations le concernant et les faire rectifier le cas échéant conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et la liberté.

Ces droits peuvent être exercés auprès de CONTINEW, aux adresses suivantes :

- 16 boulevard de Valmy - 42300 Roanne - T: +33 (0)4 81 17 00 40
- 2 bis rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret - T: +33 (0)1 48 06 70 03 ou par email : rgpd@continew.fr

16.4 Conservation et archivage des transactions

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par les Services de CONTINEW constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées. L'archivage des Commande, des reçus et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable. Il est effectué conformément aux normes standards portant sur la conception et l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des enregistrements stockés dans ces systèmes. La conservation et l'archivage respectent les exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et la liberté.

ARTICLE 17. COMPETENCE JURIDICTIONNELLE ET LOI APPLICABLE

- Les prestations proposées par CONTINEW sont réservées aux personnes, sociétés, groupements, associations et entreprises libérales établies en France ou en Europe pouvant justifier d'un moyen de paiement en Euros.

- La langue des présentes Conditions générales de services est le français. En cas de survenance d'un litige portant sur la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation de ces CGS, toutes les clauses figurant dans les présentes Conditions générales de services, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français ; la juridiction compétente sera le Tribunal de commerce de Nanterre.